



THERMOFLAN

Fiche de données de sécurité

Conforme OSHA 29 CFR 1910.1200 et ANSI Z400.1-1998

1. Identification de la société et de produit		
Nom du produit	PolyColor Stripper	
Fabricant	Horizons Inc - USA	
Distributeur	THERMOFLAN 259 Chemin de la Cote - 30120 MOLIERES CAVAILLAC	
Numéro de téléphone d'urgence	04 67 81 14 41	
Numéro de téléphone	04 67 81 14 41	
2. Identification des dangers		
Classification SGH		
H303 H333 H313 H315 H320	Toxicité aiguë, Oral - catégorie 5 Toxicité aiguë, Inhalation - catégorie 5 Toxicité aiguë, Dermal - catégorie 5 Corrosion/irritation cutanée - catégorie 2 Domage sérieux / irritation oculaire - catégorie 2 b	
Éléments d'étiquetage SGH		
Pictogramme de danger		
Mot indicateur	Mise en garde	
Mentions de danger		
H303 H313 H333 H315 H320	Peut être nocif si avalé Peut être nocif par contact avec la peau Peut être nocif par inhalation Provoque une irritation cutanée Entraine une irritation des yeux	
Conseils de prudence		
P264 P280 P302 + P352 P305 + P351 + P338 P332 + P337 + P313 P312 P362 + P364	Laver soigneusement après manipulation Porter des gants et des lunettes de protection Sur la peau : laver abondamment à l'eau Sur les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes En cas de port de lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer à rincer En cas d'apparition ou de persistance d'une irritation cutanée ou oculaire, voir un médecin Appeler un centre antipoison/médecin, en cas de malaise Enlever les vêtements contaminés et laver avant de les réutiliser	
3. composition/Information sur les ingrédients		
Composants / matières	Numéro CAS	%
Métaperiodate de sodium	7790-28-5	< 5
Eau	7732-18-5	> 95
4. premiers soins		
Par inhalation	Sortir rapidement à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.	
Contact avec la peau	Rincer la peau à l'eau après le contact. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.	
Contact avec les yeux	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.	
Ingestion	Boire deux verres d'eau pour diluer. Ne pas faire vomir sauf avis médical contraire. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.	

5. Mesures de lutte contre l'incendie	
Propriétés inflammables	Point d'éclair - non inflammable, mais le résidu sec est un oxydant qui en contact avec des matières combustibles peut provoquer un incendie.
Limites d'inflammabilité	
Limite inférieure	Ne s'applique pas
Limite d'inflammabilité	Ne s'applique pas
Produits de Combustion dangereux	Iodure d'hydrogène, oxydes de sodium.
Risques inhabituels d'incendie/Explosion	Aucun
Moyens D'extinction	Celui pour l'environnement de l'incendie
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie	Porter un appareil respiratoire autonome & vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

6. Mesures en cas de déversement accidentel	
Petit déversement	Rincer à l'eau .Eponger avec une serpillière mouillée. Ne pas utiliser de papier d'essuyage sec pouvant couvrir et s'enflammer. Éviter de soulever la poussière.
Déversement important	Absorber avec des matériaux inertes (par exemple, sable sec ou terre). Rincer la zone avec de l'eau pour réduire au minimum les résidus. Éviter de soulever la poussière.

7. manipulation et stockage	
Manutention	Éviter tout contact avec les yeux. Garder le récipient fermé. Utiliser uniquement dans une zone bien ventilée. Laver soigneusement après manipulation. Éviter la respiration prolongée ou répétée des brouillards et des vapeurs. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.
Stockage	Stocker entre 65-85° F. Garder les conteneurs fermés quand ils ne sont pas utilisés

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle				
Limites d'exposition				
Nom chimique	CAS No.	OSHA	ACGIH	NIOSH
Métaperiodate de sodium	7790-28-5	ND	ND	ND

ND - non déterminé

Les ingrédients de ce produit ne **sont pas** signalés par NTP ou CIRC ou réglementés par l'OSHA comme substance cancérigène

Mesures d'ingénierie	N'utiliser qu'avec une ventilation adaptée. Une ventilation par aspiration locale peut être nécessaire. Garder les plateaux & réservoirs couverts quand c'est possible
Protection des voies respiratoires	Lorsqu'une protection respiratoire est nécessaire, utiliser un respirateur agréé NIOSH équipé d'un filtre à haute efficacité. Pour une situation d'urgence ou autres conditions où les limites d'exposition peuvent être largement dépassées, l'associer à un appareil respiratoire autonome à une pression positive , ou à adduction d'air à pression positive
Protection de la peau	Pour un contact bref, aucune autre précaution autre qu'un vêtement de protection propre n'est nécessaire. Utiliser des gants résistant aux produits chimiques comme le nitrile ou polychloroprène, lorsque vous manipulez régulièrement le produit
Protection des yeux	Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou, de préférence, des lunettes pour produits chimiques

9. physiques et chimiques	Propriétés
Point d'ébullition	> 100° C
Gravité spécifique	1.00-1.01
% substances volatiles	95 % (eau)
Solubilité dans l'eau	Soluble en toutes proportions
pH	4.0-5.0
Odeur	Sans odeur
Formulaire	Liquide
Couleur	Incolore
COV	Aucun

10. stabilité et réactivité	
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales de stockage
Conditions à éviter	Chaleur, lumière directe du soleil
Incompatibilité	Agents réducteurs. Matériaux inflammables & combustibles.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales. Iode ou oxydes d'iode sont possibles sous une chaleur extrême
Polymérisation dangereuse	Ne se produit pas

11. informations toxicologiques

résultats des essais de toxicité des composant réalisés :

Données pour métaperiodate de Sodium (CAS 7790 28-5) - toxicité aiguë : DL50 par voie orale : 264 mg/kg (rat) ;

Intrapéritonéale LD50 : 58 mg/kg (souris).

12. Informations écologiques

Les propriétés suivantes sont estimées à partir des composants de la préparation.

Toxicité potentielle :

| | Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité | ND

Demande chimique en oxygène (DCO) | ND

Demande biochimique en oxygène (DBO) | ND

Sort Chemical Information | ND

13. Elimination

De petites quantités peuvent généralement être rejetées dans les égouts. Noter que les réglementations nationales ou locales régissant l'élimination des matières peuvent différer. S'assurer de la conformité avec les autorités compétentes Pour des quantités plus importantes, contacter un professionnel agréé pour l'élimination des déchets.

14. Informations relatives au transport

Désignation officielle de transport | Produits chimiques, N.O.S, non réglementé D.O.T

No ONU | Aucun

Classe de IATA | Non réglementé

Groupe d'emballage | Ne s'applique pas

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales U.S.

Inventaire du TSCA Section 8 (b) | Tous les éléments sont listés dans l'inventaire du TSCA

OSHA | Dangereux selon définition du Hazard Communication Standard (29CFR1910.1200)

Catégorie de danger SARA

SARA 302 composants | Aucun

SARA 313 composants | Aucun

SARA 311/312 dangers | Danger aigu pour la santé

Règlement des États

Massachusetts / droit à connaître les composants | Aucun

Pennsylvanie/ droit à connaître les Composants | Periodate de sodium

New Jersey / droit à connaître les composants | Periodate de sodium

Californie/ proposition 65 composants | Ce produit ne contient-elle pas de produits chimiques connus par l'état de Californie pour causer cancer, malformations congénitales ou tout autre problème relatif à la reproduction

16. autres informations

IHM

H - 2

F - 0

R - 1

EPI - B

Les informations contenues dans cette fiche signalétique doivent être communiquées à tous ceux qui utilisent, manipulent, transportent ou sont exposés au produit. Elles ont été préparées à l'intention des services techniques et de gestion et pour les personnes utilisant ou manipulant le produit.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicables au produit utilisé conformément aux mesures de sécurité appropriées, mais ne prétendent pas être exhaustive. Horizons Incorporated se sera être tenu responsable d'aucun dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.

Les indications ci-dessus, sont traduites en Français pour information.
Les clients sont avertis que seul le document original du fabricant en anglais fait foi

FDDS PolyColor Stripper page3 de 3- rev. 1er mai, 2015

259 Chemin de la Côte
30120 MOLIERES-CAVAILLAC (FRANCE)

Tél. +33 (0)4 67 81 14 41
Fax. +33 (0)4 67 81 09 80



THERMOFLAN

E-mail. info@thermoflan.com
www.thermoflan.com

S.A.S au capital de 300000 euros
SIRET 720 201 961 00011
RCS 72B196 NIMES